

1. Etat d'avancement de l'enquête environnementale

Les investigations qui sont réalisées, le sont selon 3 phases (phase 3 : les aliments)

1.1. Phase 1 : eaux

1.1.1. Eaux de surface :

- Décembre 2023 : 9 prélèvements effectués
4 ont des résultats >100 ng/l : ces points sont le rejet de la base de l'OTAN (157 mais en aval, la Hunelle a de taux normaux (40), 1 rejet de la base à l'extérieur de la base, les 2 étangs de hove, la Brune
- En février 2024 : 3 prélèvements supplémentaires au niveau de la Brune (ruisseau qui passe dans l'enceinte de la base de l'OTAN) : 2 présentent des valeurs supérieures à 100ng/l (322) tandis que l'échantillon en amont est correct
- Complémentairement, le 16 février 2024, accès avec le DPC et la direction de l'assainissement des sols à la base : nombreux prélèvements réalisés tant au niveau des rejets, d'eau et d'eaux souterraines.

Tous les résultats ne sont pas complets et n'ont pas encore été communiqués à la base. Ils doivent d'abord avoir été communiqués à la base avant d'envisager de communiquer ces mêmes résultats à d'autres autorités.

Avec un chiffre de 8,1 ng/L, les données du relevé des eaux de surface au niveau de la zone d'entraînement des pompiers semblent écarter cette zone comme étant à la source de la pollution

1.1.2. Eaux souterraines :

- DECEMBRE 2023 : sur les 6 prélèvements, 1 puits dépasse les 100 (PR3) en octobre. Ce puits est suivi très régulièrement par la SWDE. Depuis octobre, on observe une diminution sensible (est entre 0 et 10 depuis décembre au moins). Pour tous les autres puits, résultats rassurants (82, 24, 16 ou 15 ng/L)
- FEVRIER 2024 : pour deux prélèvements de puits de particuliers, un bémol : le C109 est inférieur à 100 sauf que les limites de quantification lors des analyses, ont changé : au lieu de se retrouver à 1 ng, l'ISSEP s'est retrouvé avec des 3,5,7 ng. La donnée n'est pas maîtrisée. Il a été décidé que cet échantillon ne serait pas repris. L'ISSEP est retourné sur le terrain pour refaire des prélèvements. Les nouvelles analyses sont en cours.
- FEVRIER 2024 : 6 prélèvements à la basse de l'OTAN. En attente des résultats

Les courrier avec les résultats des puits des particuliers leur seront communiqués la semaine du 1^{er} avril.

1.2. Phase 2 : les sols

Au vu des résultats au niveau des eaux souterraines (peu d'impact sur les puits des particuliers), on n'attend pas une grosse contamination des terrains par l'eau de distribution ou d'arrosage par les riverains => proposition d'analyse d'une dizaine de potagers, dans la semaine du 1^{er} avril.

- Choix sur base volontaire (la Ville va relancer un appel en ce sens vers les citoyens)
- Si pas de volontaires, l'ISSEP ira sur le terrain et fera du porte à porte

L'important : Avoir une bonne répartition des potagers.

Expérience déjà testée, elle fonctionne

La pollution des sols ne peut être envisagée que si on trouve, au niveau de la base, une contamination d'un sol proche de la clôture qui, à un moment aurait migré au niveau horizontal. Il faut d'abord savoir ce qui se passe dans la base.

Pas d'échantillon de sol faits au niveau de la base à ce stade, c'est l'objectif de la réunion organisée avec la base. On est aussi dans l'application du pollueur -payeur. Il est préférable d'arriver à une concertation plutôt que d'arriver à des décisions contraignantes qui mèneraient à des blocages.

Le cadre législatif qui s'appliquerait est le cadre décret sol : c'est ce cadre qui permet des investigations et des actions d'assainissement

2. Etat d'avancement SWDE

Selon la SWDE :

Les analyses continuent à être bonnes.

L'eau brute se situe entre 260 et 290, on se stabilise bien et la sortie des filtres est toujours proche de 0.

(Pour info, de façon théorique et vulgarisée : Les molécules de pfas n'ont pas toutes la même longueur et les chaînes les plus courtes vont percer en premier lieu au travers du charbon actif ; les pfas qui ont les chaînes les plus courtes sont les moins dangereuses pour la santé. 4 pfas sont plus à risque pour la santé, ils sont dans les chaînes longues. Les filtres retiennent très bien les chaînes les plus longues et durant de longues périodes.)

Au niveau des derniers résultats par rapport aux filtres à charbon actif : On commence à voir des sorties qui sont à 1 ng/l. On sait et c'était prévu, que les chaînes les plus courtes commencent à passer au travers des filtres à charbon actif. La volonté de la SWDE est de ne jamais dépasser 30 ng en sortie de la station. Quand on garde en dessous de 30, on sait qu'on garde nos 4 pfas les plus à risque, à 0. La surveillance est de mise et dès que nécessaire, les charbons actifs seront régénérés.

La station est toujours sous maîtrise et ça fonctionne.

Ces données brutes sont envoyées à la commune mais ne sont pas à disposition au niveau de la SWDE. C'est la commune qui met les données à disposition. La dernière communication a eu

lieu fin de la semaine passée (mars) et il a été décidé que chaque fin de mois la commune recevra les données. On communique ça au bourgmestre.

Le Conseil scientifique se réunit le 27/03. Il disposera des résultats des analyses précitées et déposera un rapport le plus complet possible avec 7 chapitres dont 1 sur la toxicologie. Ils essaient de faire le point sur l'analyse des données et des publications et de se rapprocher d'une réponse complète.

Les points de vue y sont très complémentaires : ces expertises doivent se croiser pour produire un doc de synthèse. Pas de date précise mais il faudra des réponses circonstanciées pour communiquer sur les analyses sanguines. Rien ne sera communiqué en la matière tant que nous n'aurons pas un accompagnement médical.

La SWDE précise être contrôlée par le SPW et disposer d'un laboratoire accrédité. Les contrôles sont réalisés par des organismes externes sur la qualité des données et des résultats. Et sur les prélèvements, la SWDE est soumise à la législation sur les contrôles qualité et le SPW surveille les programmes d'échantillons et reçoit les résultats.

Le code de l'eau encadre le travail de la SWDE avec des garde-fous, avec des actions entreprises par l'administration et la ministre si nécessaire. Et il y a régulièrement une présentation de la SWDE de ce qu'ils mettent en place et de comment ils suivent le puit ici en l'occurrence. Il existe donc une surveillance.

3. BIOMONITORING

- 15/03 : 13 séances de prélèvements (les prélèvements ont débuté le 08/01/2024)
- Une dernière séance a été réalisée la semaine 6 et 9
- Total : 1719 prélèvements à analyser
- 1190 faits uniquement dans la zone de Chièvres (9 séances) et 529 autres prélèvements répartis sur les 3 autres communes (4 séances) - 2 Beloeil, 1 Leuze, 1 Ath

Un aplatissement a été constaté avec le temps sur Chièvres.

Les semaines 1 et 2 il y avait environs 140 prélèvements par séance (sur Chièvres). Durant les semaines 4 et 5, petite diminution à 125 prélèvements et la dernière de la semaine 9 : 106 prélèvements.

A l'heure actuelle les séances de prélèvement ont été clôturées. L'ISSEP ne doit pas revenir sur Chièvres sauf si les conditions doivent changer (demande pour les enfants non-résidents). De nouvelles séances pourraient alors être organisées selon les besoins.

Retour des résultats :

Attention : le premier retour sera organisé à l'attention des participants.

Le retour varie en fonction de plusieurs facteurs :

1. Délai d'analyse par le prestataire désigné

2. Délai d'interprétation au niveau de l'ISSEP pour mettre en perspective la situation de chacun par rapport à la situation de la population exposée à Chièvres et de la population wallonne générale grâce au résultat partiel du biomonitoring wallon
3. Délai d'avis du conseil scientifique pfas

Les derniers résultats (quelques centaines) d'analyse sont attendus fin du mois de mars. Donc les premières analyses sont en cours mais ne portent que sur une partie non intégrable des résultats.

Le prélèvement d'une petite goutte sanguine au bout d'un doigt est aujourd'hui possible. C'est une solution tout à fait intéressante qui permet pour certains d'éviter le stress d'une pique.

En termes de communication des résultats, on reste bien avec la perspective de début juin pour une communication vers les personnes qui se sont soumises aux prélèvements. Cette communication doit se faire avec un accompagnement clair.

Le rapport du conseil scientifique pfas est attendu. C'est un document nécessaire pour homogénéiser la communication. Ce sera le document de référence. Nous passerions alors par les associations de médecins. Les médecins pourront alors contacter les associations lorsque les citoyens recevront leurs résultats individuels.

Il n'y a pas encore de date mais le souhait de l'ISSEP est que ce rapport sorte au courant du mois d'avril afin que le SPW et l'ISSEP puissent être prêts pour communiquer les résultats au courant du mois de juin.